

# Master mention Management public, parcours management public territorial

## Présentation

« sous réserve d'accréditation. Des modifications peuvent intervenir dans les prochaines semaines. Merci de consulter régulièrement cette page. »

La mention de ce master est composée d'un parcours :

- Management Public Territorial (MPT) (*formation initiale*)

## Objectifs

La formation s'adresse à un public qui a pour objectif d'avoir directement accès au secteur professionnel des collectivités territoriales, tout en possédant l'ensemble des connaissances théoriques nécessaires à la fonction. Il s'agit de maîtriser les principaux instruments de gestion d'une collectivité locale (budget, subventions, marchés publics, domaine, urbanisme...) ainsi que la culture relative à la place des collectivités territoriales dans les systèmes institutionnels national et européen. Le master vise à former de futurs cadres des collectivités territoriales mais également des chargés d'études ou chargés de missions au sein des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics de coopération intercommunale, ou des organismes privés intervenant dans le champ de l'action publique locale : bureaux d'études, cabinets de conseil, sociétés d'économie mixte.

## Compétences visées

Les compétences sont avant tout pluridisciplinaires :

- > Approche managériale des collectivités territoriales : gestion du personnel (fonction publique, droit et pratique du management public...), des biens de la collectivité et des services publics, procédure d'évaluation et de contrôle, participation, actions de communication...
- > Action financière : pratique des marchés publics, budgets, gestion financière, subventions nationales et européennes...
- > Maîtrise des problématiques d'ensemble de l'aménagement des collectivités territoriales et du développement local ;
- > Maîtrise de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales en croisant les approches juridiques, sociologiques, gestionnaires, économiques : connaissance approfondie de la décentralisation ; analyse des enjeux et conséquences de l'intégration européenne pour les collectivités territoriales ;

- > Maîtrise de l'environnement politique de la collectivité territoriale : les élus locaux (sociographie, rôle), la démocratie locale, la participation ;
- > Préparation aux concours (dissertation, note de synthèse, oraux) ;
- > Rédaction d'un mémoire visant à articuler une problématique institutionnelle (lieu de stage) avec un savoir d'ordre général.

## Organisation de la formation

Le master MPT est organisé autour de cours dispensés chaque semaine (hors périodes de stages), de conférences, d'ateliers...

## Admission

### Modalités d'inscription

Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers et entretien avec le jury.

*Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :*

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.
- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation
- Un projet professionnel
- Des documents produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures>

## Et après ?

### Débouchés professionnels

---

Le master forme des professionnels dans les domaines, qui correspondent aux profils les plus pourvoyeurs d'emplois dans la sphère publique ou parapublique :

- > Fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique ;
- > Contractuels dans les domaines de l'urbanisme, du développement local, des finances, des marchés publics ;
- > Chargés de mission du secteur privé dans les métiers en relation avec les collectivités locales.

## Les + de la formation ?

### Stage

---

- > **Stage**: Obligatoire (1 mois en master 1 et 3 à 6 mois en master 2)

En master 1, les étudiants réalisent un stage **obligatoire** de découverte (un mois) à partir duquel ils doivent rédiger un mémoire court. En master 2, un stage **obligatoire** de trois mois **minimum**, articulé autour d'une mission, donne lieu à la rédaction d'un mémoire.

## Infos pratiques

- > **Composante** : UFR Sciences sociales
- > **Niveau d'étude visé** : BAC+5
- > **Durée** : 2 ans
- > **Crédits ECTS** : 120 crédits
- > **Alternance** : Non
- > **Formation accessible en** : Formation initiale, Formation continue
- > **Lieu d'enseignement** : Rennes
- > **Campus** : Rennes, Villejean

## Infos complémentaires

- > [Site web du master](#)

